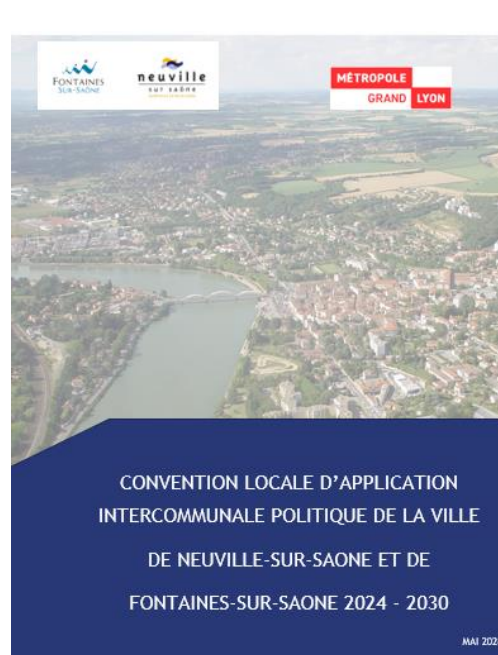


Appel à projets Politique de la ville 2025

Introduction

L'année 2025 constitue une année de réalisation des enjeux prioritaires établis dans la **convention locale d'application politique de la ville de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône 2024-2030**. En effet ces communes, aux côtés des autres signataires que sont la Métropole de Lyon, la CAF du Rhône et les bailleurs sociaux (Lyon Métropole Habitat et Alliade Habitat) portent la volonté de poursuivre leurs efforts à destination des publics des **quartiers populaires métropolitains (QPM)**. A Neuville-sur-Saône les quartiers concernés sont ceux de la Source et de l'Écho, et à Fontaines-sur-Saône ce sont ceux des Marronniers et du Nouveau Centre. Il est ainsi souhaité une continuité dans les actions menées envers ces quartiers défavorisés par l'action du service politique de la ville, mais également par les partenaires et porteurs de projets.

Ainsi, le présent appel à projets a pour finalité de présenter les priorités d'actions attendues pour l'année 2025 par les communes sur les QPM des communes de Neuville-sur-Saône et de Fontaines-sur-Saône. Il doit permettre de faire émerger et de soutenir des projets au service des habitants des quartiers populaires métropolitains, dans une logique d'innovation, tout en répondant aux enjeux définis dans la convention locale d'application intercommunale politique de la ville.



1. Champ d'intervention de l'appel à projets

Les porteurs de projets de la politique de la ville peuvent être des associations, des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales ou des établissements publics, dans la mesure où leur action intervient en direction des habitants des quartiers populaires métropolitains.

Les crédits seront affectés prioritairement aux porteurs présentant des actions sur l'une des priorités stratégiques retenues dans la convention locale d'application politique de la ville de Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône.

5 PRIORITÉS STRATÉGIQUES THÉMATIQUES

A	DYNAMISER LA VIE DES QUARTIERS
B	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT, LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DU CADRE DE VIE
C	RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ACCÈS AUX DROITS
D	FAVORISER L'EMPLOI, LES MOBILITÉS ET L'INCLUSION
E	PROMOUVOIR LA CULTURE, LE SPORT ET LA SANTÉ POUR TOUS

POUR TOUT NOUVEAU PORTEUR DE PROJETS DANS LE CADRE DE CET APPEL À PROJETS

Nous vous invitons à prendre un rendez-vous préalable avec :

- M. Florent CHAVASSIEUX, Agent de développement politique de la ville de Neuville-sur-Saône ; f.chavassieux@mairie-neuillesursaone.fr ; tel : 06.30.82.86.69 ;

- Mme. Camille JAVELLE, Agent de développement politique de la ville de Fontaines-sur-Saône ; camille.javelle@fontaines-sur-saone.fr ; tel : 07.52.63.69.62

2. Les critères d'examen des projets déposés

Les dossiers déposés devront respecter les critères et les exigences suivants :

- Pertinence au regard des orientations de l'appel à projets
- Mener des actions en direction du quartier prioritaire et des habitants

- Présenter des actions avec une qualité pédagogique et méthodologique
- Inscrire les actions en complémentarité avec l'offre de service existante sur le territoire en précisant la réalité du partenariat liée à l'action
- Déposer des budgets prévisionnels d'action faisant apparaître un cofinancement
- Préciser les modalités prévues pour mobiliser les bénéficiaires sur l'action
- Proposer une modalité de pilotage du projet
- Renseigner dans la partie 3.1 du CERFA « méthode d'évaluation et indicateurs choisis » les indicateurs de suivi et d'évaluation retenus pour l'action
- Respecter les exigences administratives et financières relatives au dossier CERFA 12156-3

Les modalités de dépôt des dossiers

Les projets doivent faire l'objet d'un dépôt de demande de subvention. La demande de subvention se fait exclusivement à partir du dossier CERFA joint en annexe de l'appel à projets et doivent être transmis complets (demande de subvention, pièces justificatives...) à l'adresse suivante par voie électronique aux mails suivants :

f.chavassieux@mairie-neuvellesursaone.fr

tlandry@grandlyon.com

camille.javelle@fontaines-sur-saone.fr